



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E170936

VALABLE JUSQU'AU 09/02/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/10/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROANNE 832 514 376 R.C.S

Siret : 832 514 376 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 1111420

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144567646

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144567646

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2023

Raison sociale : PINET ET FILS

480 CHEMIN DES SALLES  
42370 ST ANDRE D'APCHON

Téléphone : 04 77 65 96 03

Portable : 06 76 72 42 19

Site Internet : pinet-et-fils.com/

E-mail : sarl.pinetfils@gmail.com

Responsabilité légale :

PINET RICHARD CO-GÉRANT / PINET BAPTISTE CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	31/01/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	31/01/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	31/01/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	31/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	31/01/2023
o Ventilation mécanique	31/01/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	31/01/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.